

Association des Médecins du canton de Genève

## Sommaire

Editorial	1
Gardons le triomphe modeste	2
1 <sup>er</sup> juin: mille mercis!	3
Sine Qua Non	4-5
okdoc.ch	6
Courrier des lecteurs	7
Formation continue	7
Candidatures	8-9
Mutations	10
Petites annonces	11
A vos agendas!	12

## Secrétariat AMG Horaires d'été

Nous vous rappelons que,  
durant les mois de juillet et août et  
jusqu'au lundi 1<sup>er</sup> septembre,  
votre secrétariat est ouvert  
de 8 h à 16 h.



## Continuons!

La baffé, la claqué. Victoire totale. Il est rare que le peuple se prononce avec autant de netteté. A Genève, plus de 50 % de votants et 90 % de non à la modification de l'article constitutionnel sur la santé. Mais aussi l'ensemble de la Suisse dans un même élan.

Les Suisses ne veulent pas que les assurances maladies prennent le pouvoir. Ils n'ont plus confiance.

Les Suisses ne veulent plus que les parlementaires agissent sur les conseils des lobbies, mais désirent qu'ils se rappellent, une fois pour toute, qu'ils ont été élus par le peuple.

Les Suisses n'ont pas été dupes des arguments mensongers avancés par les défenseurs du oui.

Les Suisses n'ont pas la mémoire courte et ils ont lu les prises de positions pour une restriction du choix du médecin, pour le financement des hôpitaux par les caisses-maladies. Ils n'ont pas apprécié les propositions délirantes de la CSS et de l'Helsana.

Messieurs (les femmes sont encore rarement dans les combines!), vous pensiez pouvoir tout faire et tout décider dans votre coin. Vous pensiez avoir toujours raison, le réveil va être douloureux.

La santé n'est pas un marché. Les assurés veulent pouvoir choisir leurs médecins. Nous ne choisissons pas d'être malades. Nous voulons être soignés le mieux possible et par la personne de notre choix. C'est une évidence.

Les assurés ne marchent plus. Ils n'avaient plus les explications simplistes: «c'est la faute aux médecins, ils sont trop chers», «c'est la faute aux Romands, ils se ruent chez le médecin pour le moindre bobo», «c'est la faute aux pharmaciens, aux vieux, aux étrangers...». Vous remarquez: ce n'est jamais «la faute aux assurances»!

Ce vote est aussi le réveil des médecins. Ils ont décidé une fois pour toutes de ne plus se laisser marcher dessus. Ils ont décidé de se mettre aux côtés de leurs malades et de les défendre.

Ils ont démontré qu'ils pouvaient être une force politique considérable. Ils en sont tout étonnés. Mais maintenant ils ont pris goût à la bagarre.

Ils ne vont pas s'arrêter en si bon chemin.

Bertrand Buchs

Ä

K

ÄRZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS

C

M

CASSA DEI MEDICI

La Caisse des Médecins...

le partenaire qui opère là où vous en avez besoin.

CAISSE DES MÉDECINS

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06

geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

## Gardons le triomphe modeste

89% de NON à Genève, autant sur Vaud – merci Monsieur Maillard – et 69,5% pour la Suisse entière: le résultat est limpide, le verdict est fracassant. Aucun canton ne s'est laissé embobiner par ce contre-projet fumeux. Le citoyen suisse veut décider, choisir lui-même qui le soignera. Il n'abandonnera pas sa santé, ce qu'il a de plus précieux, à des gestionnaires hasardeux, fussent-ils de brillants statisticiens adoués par l'autorité fédérale. Le citoyen croit ce qu'il voit, ce qu'il touche, pas ce qu'on lui promet; il met sa confiance dans ceux qui le soignent avec leur conscience professionnelle et leur humanité. Exit la concurrence aveugle et prétendument transparente. La santé n'est pas un marché comme les autres: l'humain y est au centre.

Mais ne nous y trompons pas. D'abord, c'est une victoire que nous partageons avec tous ceux qui fréquentent la maladie, des infirmières aux physiothérapeutes et des pharmaciens aux podologues, une victoire que nous partageons aussi avec les associations de patients, d'assurés et de consommateurs. Il y a les partis politiques, quasi unanimes à Genève, et puis tous ceux qui nous ont écoutés et se sont laissés convaincre, souvent sur le fond, parfois aussi à cause de la forme de ce texte probablement bricolé à la buvette du Palais fédéral. Et, ne l'oublions pas, il y a la prise de position énergique des conseillers d'Etat en charge de la santé et des finances, et celle de notre gouvernement cantonal unanime.

Ensuite, ce n'est pas un chèque en blanc qui nous est donné. Oui, nous sommes très reconnaissants de la confiance qui nous est faite; ça fait du bien au cœur. Mais ce n'est pas une confiance gratuite. Le peuple suisse croit qu'il peut nous confier un rôle majeur comme acteur du système et qu'il n'est ni nécessaire ni utile de nous mettre sous la tutelle des caisses-maladie qui n'ont convaincu personne, sinon de leur opacité.

Il s'agit de la mériter, cette confiance, en continuant à travailler sans relâche à la qualité des soins, à leur efficacité et à leur disponibilité. Sans perdre de vue les contraintes économiques, il faut exiger du Parlement qu'il regarde lui aussi la réalité en face sans se cacher derrière le paravent facile des caisses-maladie; qu'il ne se contente pas seulement de financer l'AVS et l'AI, mais prévoie aussi pour la santé des ressources nouvelles qui ne seront pas seulement ces primes par tête qui étranglent les jeunes familles actives. Car les efforts que nous avons déjà consentis sont importants, très importants, trop importants. Et vous le savez, nos conditions de travail en cabinet, comme dans les hôpitaux, sont de plus en plus dures.

Tous les acteurs de la santé doivent s'entendre, et chacun doit faire sa part. Pas question que les soignants soient les otages de leur devoir éthique tandis que les brasseurs de millions jettent en pâture aux tribunaux les médecins qui n'ont pas su accorder leurs statistiques aux normes de Santéuisse. Pas question non plus d'abandonner mollement ces patients qui, est-ce vraiment leur faute, coûtent dix fois plus que la moyenne parce que la maladie s'est installée pour toujours dans leur quotidien.

Voilà le message que je retiendrai de ce 1<sup>er</sup> juin: une magnifique déclaration de confiance à notre égard, mais aussi une attente immense à laquelle nous ne pouvons pas nous dérober.

Pierre-Alain Schneider



clinique  
belmont

Clinique spécialisée dans le domaine des addictions

alcools	dépansions
médicaments	dépendances comportementales
drogues	troubles alimentaires

Thérapie cognito-comportementale  
(groupale et individuelle)

Unité hospitalière / Programme de jour

Couverture LAMAL de base  
reconnue et remboursée

Médecin répondant: Dr. Ramiro Valdez  
Dr. Alain Perroud  
Directrice: M<sup>me</sup> S. Nicole

26, route de Chêne - 1207 Genève  
Tél. 022 735 78 11 - Fax 022 735 10 55  
sbelmont@bluewin.ch - www.cliniquebelmont.ch

## 1<sup>er</sup> juin 2008: mille mercis!

Premier sondage en mars: 68% de OUI à l'article constitutionnel 117A. Verdict des urnes deux mois plus tard: 69,5% de NON et même 89% dans les cantons de Genève et Vaud.

Cet extraordinaire renversement de situation a été rendu possible grâce à la formidable campagne menée dans toute la Suisse par la FMH et les autres professionnels de la santé, par les associations de consommateurs, de patients et d'assurés, par les gouvernements cantonaux, par les partis (en particulier en Suisse romande où, à l'exception de l'UDC, ils étaient quasi unanimes), etc. Le résultat global est le fruit commun de tous ces alliés, convaincus que l'article constitutionnel adopté par le Parlement ne présageait rien de bon.

Particulièrement remarquable, le résultat genevois est dû aussi, bien sûr, à cette impressionnante coalition d'acteurs, qui, de la gauche à la droite, en passant par la Fédération des entreprises romandes (FER) et la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), ont mobilisé leurs relais pour recommander le NON. Merci à tous!

A cet égard, l'engagement des médecins auprès de leurs patients est la cause première de ce résultat spectaculaire. Merci à vous tous. Importante et visible (dans les cinémas, les journaux, sur les culs de bus), mais volontairement discrète quant à son origine «médicale» pour ne pas paraître arrogante, la campagne de l'AMG a pu démarrer tôt grâce au Conseil qui a autorisé un budget permettant une campagne ambitieuse (quand bien même son montant n'était pas budgété). Grâce aussi aux 273 méde-

cins, qui, en faisant un don en sus de leur cotisation habituelle, permettent d'en limiter le déficit. Merci à chacun-e d'eux! Aux autres (1500 quand même!), je me permets de dire qu'ils auront l'occasion de se rattraper: il y aura d'autres campagnes, qui ne pourront pas toujours être financées sur les réserves de l'AMG... Il le faudra donc bien!

Enfin, le résultat romand doit une part de son succès à la Société coopérative médicale de Beaulieu: en offrant à l'AMG de doubler la mise de fond autorisée par le Conseil si l'AMG portait sa campagne au niveau romand, voire national, elle a permis une campagne dans toute la Suisse romande: c'est ainsi que 72 publicités ont paru dans 14 journaux romands de *La Côte à Terre et Nature* en passant par le *Journal du Jura*, le *Quotidien du Jura*, *L'Impartial*, *Le Nouvelliste*, *La Liberté* etc. C'est ainsi qu'une campagne *Presse + Online* a pu être menée sur les sites Internet du *Matin* et de *24 Heures*; en outre, les affiches de l'AMG, traduites en allemand pour les parties germanophones du canton de Fribourg et du Valais, ont pu être diffusées dans les cabinets médicaux d'une vingtaine de cantons. Bravo et merci à la clairvoyance de la SMB et de ses responsables, qui ont compris qu'il ne servait à rien de gagner à Genève si l'on ne gagnait pas ailleurs!

Pour le secrétariat de l'AMG, cela a été un plaisir de collaborer à cet élan solidaire. De cet élan, les médecins auront encore bien besoin pour gagner les combats qui les attendent. Vivement demain!

Paul-Olivier Vallotton

### Hospitalisation à domicile (HAD)



4, rue des Cordiers, 1207 GENÈVE  
tél (fax): 022 420 64 80 (81)

24h/24h au 022 420 64 80

1. Le médecin – de l'hôpital ou de la ville – prescrit.
2. SOS Pharmaciens prépare les médicaments injectables, le matériel nécessaire et dispense au domicile du patient.
3. L'infirmière administre les médicaments.
4. L'équipe – médecin, pharmacien, infirmière – assure le suivi et adapte ses prestations aux besoins du patient.

antibiotiques intraveineux, chimiothérapie, traitement antalgique, soins palliatifs, nutrition entérale et parantérale, hydratation, etc.

Remboursée par l'assurance de base

# SINE QUA NON

Bulletin trimestriel de la Permanence juridique  
sur l'assurance-maladie et accidents du  
Bureau Central d'Aide Sociale

*Avoir ou ne pas avoir ...  
That is the question*

## Bientôt les vacances : Est-il utile d'avoir une assurance voyage frais de guérison ?

L'assurance maladie sociale (LAMal) vous assure lors d'un séjour temporaire tant en Europe qu'en dehors de l'Espace Economique Européen (EEE). La question est toutefois de savoir comment et à quelles conditions.

### 1. En cas de séjour dans un pays de l'EEE

C'est la notion de **soins médicaux nécessaires** qui est déterminante. Si votre état de santé nécessite des soins, vous avez droit à tous les traitements médicalement utiles pour poursuivre votre séjour sans être obligé de rentrer chez vous pour vous faire soigner.

**Exemple :** vous avez des maux de ventre. Le médecin que vous consultez va vous administrer les soins nécessaires pour calmer la douleur. Par contre, s'il estime qu'un examen plus approfondi serait peut-être utile dans un proche avenir, les contrôles doivent se faire dans votre pays de résidence car ils peuvent être ajournés sans problème à une date ultérieure.

**La carte européenne d'assurance maladie (CEAM)**, qui se trouve au verso de votre carte d'assuré, vous permet d'être soigné et remboursé selon les dispositions légales en vigueur dans le

pays de séjour. Cela signifie que s'il y a une participation aux frais, elle est à votre charge. En France par exemple, ce que l'on appelle le « ticket modérateur » peut s'élever à 20% du prix de journée d'hospitalisation dans certains cas... ce qui peut représenter plusieurs centaines d'euros dont vous devrez vous acquitter.

### 2. En cas de séjour en dehors de l'EEE

Ici, c'est le droit interne (art. 36 de l'ordonnance d'application de la loi) qui prévoit que l'assurance obligatoire prend en charge le coût des traitements effectués **en cas d'urgence** à l'étranger. Il y a urgence lorsque l'assuré qui séjourne temporairement à l'étranger a besoin d'un traitement médical et qu'un retour en Suisse n'est pas approprié.

**Exemple :** vous avez aussi des maux de ventre, mais il s'avère qu'il s'agit d'une crise d'appendicite. Des soins médicaux doivent vous être administrés sans tarder sinon vous risquez une péritonite.

Dans ce cas il n'est pas possible de vous imposer de rentrer chez vous pour vous faire soigner.

Si ces conditions sont remplies, le remboursement des prestations s'effectue à concurrence du double du montant qui aurait été payé si le traitement avait eu lieu en Suisse. Il faut toutefois savoir, qu'en cas d'hospitalisation, il s'agit du double d'une taxe de référence arrêtée dans le canton de Genève à Fr. 638.-- par jour pour 2008. Selon les pays (USA et Canada en particulier) cette prise en charge ne couvrira sûrement pas les frais engagés et plusieurs centaines, voire milliers, de dollars peuvent être à votre charge.

### **3. L'assurance voyage frais de guérison**

Pour pallier les inconvénients inhérents à une protection sociale de base, les

caisses maladie et les assureurs privés (Allianz, Elvia par exemple), voire le Touring Club, offrent des assurances voyages incluant les frais de guérison. Ce type de produit est en général valable pour une durée maximum de 180 jours et peut couvrir jusqu'à un million de francs suisses pour une cotisation d'une centaine de francs.

**Attention toutefois !** Facultative, l'assurance voyage relève de la Loi sur le contrat d'assurance et certaines prestations peuvent vous être refusées alors que vous vous croyez à l'abri de toutes mauvaises surprises. Cela peut-être le cas pour une affection existante au moment de la signature du contrat ou susceptible de récidiver. Ici, ce sont les conditions générales d'assurance qui font foi et pour rébarbatif que ce soit, il est vivement recommandé de les lire !

En conclusion, nous ne pouvons que vous conseiller de vous renseigner sur l'opportunité de conclure une assurance voyage et pour toute question relative à la CEAM, n'hésitez pas à vous adresser à l'organisme de liaison en Suisse, l'Institution Commune LAMal à Soleure (tél. 032/625.30.30).

## **Bonnes vacances**

Jacqueline Deck  
Juriste de notre Permanence Juridique  
sur l'assurance-maladie et accidents

Reproduction autorisée avec mention de la source

**Bureau Central d'Aide Sociale, place de la Taconnerie 3, CP 3125, 1211 Genève 3**

Permanence juridique sur l'assurance-maladie et accidents :

réception sans rendez-vous le mardi de 11h. à 18h.

permanence téléphonique le vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

## okdoc.ch

Après les listes unilatérales de certains assureurs, voici encore une nouvelle fausse bonne idée pour choisir son médecin. Si vous avez eu la curiosité de consulter ce site, vous avez probablement été déçu, car la plupart des médecins n'y sont pas (encore?) évalués. Ou vous avez peut-être hurlé en constatant que vous aviez une mauvaise note.

Il n'y a pourtant rien de plus simple: entrez vous-mêmes une bonne appréciation vous concernant, demandez à votre assistante, à votre famille et vos amis de faire de même. Comme le système est alimenté par des évaluations anonymes – donc non vérifiables malgré ce que les initiateurs de ce site voudront nous faire croire, chacun peut y exprimer sa rogne, évidemment pas dans un commentaire calomnieux qui sera retiré par le modérateur, mais par une note médiocre. Ce n'est pas très sérieux.

Et vous avez certainement tiqué en voyant les paramètres de «qualité» utilisés. L'accès, les locaux, l'ambiance générale du cabinet, le temps d'attente, les qualités administratives du cabinet, la clarté des honoraires – difficile de faire autrement que le fouillis imposé par Tarmed – ou l'exactitude de la note d'honoraires. Le médecin n'occupe que le dernier titre: déroulement de l'examen, participation au patient dans les choix, informations données au patient, suivi, prescription adéquate d'un examen complémentaire ou de médicaments, succès du traitement.

Malgré les apparences, nous voilà aux antipodes des principes de la LAMal: pour être bien noté, il faut non seulement être aimable, mais beau parleur avec finesse, toujours satisfaire le client, que ce soit utile ou non. Où sont passées l'efficacité et l'économicité, faire plaisir n'étant souvent ni approprié, ni économique? Nous sommes donc poussés à fonctionner comme un hôtelier ou un restaurateur. Le cabinet idéal sera celui où l'assistante, évidemment pétillante de fraîcheur et de jeunesse, vous accueille avec un sourire éclatant et les égards qui conviennent aux grands de ce monde. La démarche médicale consistera inévitablement à écarter subtilement les vrais malades qui coûtent cher, économicité oblige. En bref, une consultation genre check-up pour clientèle aisée avec peut-être une retouche de Botox à la sortie, ce qui ne coûte rien à l'assureur.

Non, ce n'est résolument pas sérieux et vous avez été plusieurs à vous demander si c'était un nouveau

coup des assureurs pour démontrer que les médecins refusaient d'être évalués pour se soustraire aux exigences de qualité. Mais la qualité que nous poursuivons ne s'exprime pas de cette façon. Elle n'est pas faite de populisme et de trompe-l'œil. Alors sachez que vous pouvez demander que les données récoltées à votre propos soient supprimées. C'est un droit. Notre secrétariat vous indiquera comment le faire en vous adressant notamment au Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence. A moins que, comme moi, vous préférerez ignorer cette nouvelle ineptie qui va précisément à l'encontre de la qualité des soins.

Pierre-Alain Schneider

**PHARMACIE**  
— DE LA —  
**TOUR**

**Grand-Saconnex**

**www.automedication.ch**

•location matériel médical

•livraison gratuite

Commandes

**022 798 10 90**

Fax 022 798 12 36

**tour.ge@ovan.ch**

## Courrier des lecteurs

*L'éditorial du Dr Claude Aubert «Jamais sans mes potes», paru dans La Lettre du mois de mars 2008, a inspiré la réaction suivante au Dr J.-P. Wenger:*

Il y a quelques décennies, les grandes régies alimentaires reléguaient le petit épicier du coin à la faillite et à la disparition.

Aujourd'hui la médecine, réduite à un simple produit de consommation, est en train de vivre le même scénario. Soit tu «épouses» un réseau, genre managed care ou autre – en d'autres termes tu entres dans un machin qui te dira exactement ce que tu dois penser et dépenser et à quelle manager-caisse tu auras à faire, soit tu vas libre et seul à la faillite.

Un confrère récemment installé au Lignon par exemple, avec les difficultés et l'investissement que cela comporte, voit soudainement s'installer à l'étage au-dessus une régie médicale avec quatre ou cinq méde-

cins delta-endoctrinés et prêts à offrir enfin une Médecine-Budget. Il n'est pas dit si les patients auront une carte cumulus!

Je ne sais même pas si j'ose parler de déontologie, car à ce niveau ce terme n'a plus guère de sens. Il semble même que l'AMG ne peut (ou ne veut?) rien faire devant la sacro-sainte liberté du commerce.

Le fric est au pouvoir et certains confrères l'ont fort bien compris.

Pendant que nous diabolisons les caisses-maladie n'oublions pas de regarder aussi le corps médical: le ver est dans la pomme.

Dr Aubert, le temps des potes me paraît bien révolu, à moi, qui suis un pote âgé.

Dr Jean-Pierre Wenger

### Formation continue en médecine d'urgence à domicile pour MPR (2<sup>e</sup> édition 2008)

Développée par la Société vaudoise de médecine (SVM), en partenariat avec la Policlinique médicale universitaire de Lausanne et le Centre interdisciplinaire des urgences du CHUV, cette formation est spécifiquement orientée sur les urgences rencontrées à domicile dans le cadre du service de garde. Cette édition, qui est organisée avec la Société médicale de Neuchâtel, se déroulera à Neuchâtel.

**18 ateliers** traitant les thèmes de:

- Arythmies
- Coma
- Douleurs abdominales
- Douleurs thoraciques
- Dyspnée
- Réaction anaphylactique
- Triage / Trousse de garde
- Réanimation
- Traumatologie / hémostase
- Urgences médico-légales (2 ateliers)
- Urgences neurologiques (2 ateliers)
- Urgences pédiatriques (3 ateliers)
- Urgences psychiatriques (2 ateliers)

**3 groupes** de 8 à 10 personnes dans 3 salles de cours différentes.

Les 18 ateliers sont répartis sur **6 demi-journées** de 13h 30 à 18h 00 (le jeudi). Vous pouvez vous inscrire à la série de cours suivante :

**les jeudis 18 septembre, 2 octobre, 13 novembre, 4 décembre, 18 décembre 2008 et 29 janvier 2009.**

**Prix de l'ensemble du cours:** Frs 400.-

**Lieu:** Neuchâtel, Hôpital neuchâtelois, rue Maladière 45.

*Ce cours est reconnu pour 18 points de formation continue par le SSMI et SSMG (3 pts/cours).*

Vous pouvez vous y inscrire grâce au bulletin que vous obtiendrez en le commandant par e-mail à : [formationcontinue@svmed.ch](mailto:formationcontinue@svmed.ch)

Pour tout renseignement: SVM – Secrétariat de la formation continue, tél. 021 651 05 18.

**LA COMMUNICATION QUI VOUS RESSEMBLE**

MedDesign  
MedHosting  
Mediacom

Création de sites  
Hébergement  
Réalizations en communication

CTÉSIAS SA  
Grand-Rue 38  
2034 Peseux

tél. 032 732 15 69  
fax 032 732 15 69  
courriel info@ctesias.ch  
site www.ctesias.ch

dès **CHF 330.-**

## Candidatures

Les candidatures qui suivent ont été acceptées par le Conseil de l'AMG, après réception du préavis du groupe de spécialistes concerné (art. 19, al. 4 des statuts).

A la teneur de l'article 19, al. 7, dix membres actifs ou honoraires peuvent demander, dans un délai de dix jours à dater de sa publication dans *La lettre de l'AMG*, la soumission d'une candidature au vote d'une Assemblée générale. Si tel n'est pas le cas, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans (art. 19, al. 6).

Dr Christophe ANTILLE  
Groupe Médical d'Onex  
Route de Loëx 3  
1213 Onex  
Né en 1973, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2000  
FMH en dermatologie – vénérologie

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2000, il a suivi une formation aux HUG et obtenu le titre de spécialiste en dermatologie et vénérologie en février 2007. Actuellement, chef de clinique dans le service de dermatologie des HUG, il s'installe au Groupe médical d'Onex et au Centre médical du Lignon à partir d'octobre 2008.

Dr Alain Joseph DEDOYAN  
Né en 1945, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 1979  
FMH en médecine générale

A suivi ses études en France, obtention du diplôme de médecin en 1979, urgentiste, arrivé en Suisse en 1986, devenu directeur médical de SOS Assistance jusqu'en 2004. Obtention du diplôme de médecin à Genève en octobre 1998. Il travaille depuis 2006 dans le cadre de Genève Médecins.

Dr Richard GAMBIRASIO  
Chemin des Grangettes 7  
1224 Chêne-Bougeries  
Né en 1966, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 1994  
FMH en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur

Après ses études à Zurich, le Dr Gambirasio a suivi une formation en chirurgie orthopédique au Tessin et à l'Hôpital cantonal de Genève où il travaille en tant que chef de clinique depuis 7 ans. Son domaine de prédilection est la chirurgie prothétique, la traumato-

logie ainsi que les affections tumorales. Installé depuis le 1<sup>er</sup> avril 2008 au sein de la clinique des Grangettes, le Dr Gambirasio poursuivra sa collaboration avec le service d'orthopédie des HUG en tant que médecin associé.

Dr Jeanne MEGEVAND-GUDINCHET  
Centre Médical du Lignon  
Place du Lignon 2  
1214 Vernier (dès le 01.10.2008)  
Née en 1952, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 1983  
FMH en pédiatrie

Après ses études et l'obtention d'un titre de spécialiste FMH en pédiatrie (1983) à Genève (stages à Porrentruy, Neuchâtel, Genève), elle a pratiqué comme médecin scolaire à Genève et Neuchâtel. Elle a travaillé comme pédiatre indépendante à Peseux de 1987 à 2007. Retour dans sa ville natale.

Dr Etienne PERRIN  
HUG  
Né en 1968, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 1997  
FMH en médecine interne et pneumologie

Après avoir suivi ses études à Genève avec l'obtention du diplôme de médecin en 1997, il a accompli successivement une formation en médecine interne à Genève et au CHUV couronnée du titre de FMH en médecine interne, puis une formation en pneumologie à Genève, conduisant au titre FMH. Il réside dans le canton de Genève depuis 1976.

Dr Cristina PIN  
Clinique Médicale & Dent à Versoix  
Née en 1970, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 1994  
FMH en endocrinologie et diabétologie



## Candidatures (suite)

Après avoir obtenu son diplôme de médecin en 1994 à l'Université de Valladolid en Espagne, elle a suivi une formation de médecine interne et endocrino-diabétologie, principalement aux HUG. Actuellement, spécialiste FMH en endocrinologie et diabétologie, elle est installée à la Clinique Médicale & Dent à Versoix depuis avril 2008.

Dr Kai-Uwe SCHLAUDRAFF  
Route de Florissant 112  
1206 Genève  
Né en 1971, nationalité allemande  
Diplôme de médecin en 1997  
FMH en chirurgie plastique, reconstructive et esthétique

Après avoir suivi ses études à l'Albert-Ludwigs-Universität à Fribourg-en-Brisgau (Allemagne), il a obtenu son diplôme de médecin en 1997. Par la suite, il a effectué sa formation en chirurgie générale à l'hôpital cantonal de Liestal et de chirurgie plastique aux HUG (Prof. Montandon/Prof Pittet). Actuellement spécialiste en chirurgie plastique, reconstructive et esthétique, il est installé en ville de Genève depuis janvier 2008.

Dr Dominique-Pierre SCHNEIDER  
Chemin des Grangettes 7  
1224 Chêne-Bougeries  
Né en 1962, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 1987  
FMH en radio-oncologie

Après avoir obtenu son diplôme fédéral de médecin en 1987 à Genève, il a effectué plusieurs années de médecine générale et interne en Suisse romande et à Genève avant d'acquies sa formation en radio-oncologie à l'hôpital de l'Île à Berne de 1991 à 1995. Il a ensuite été en charge d'un service de radio-oncologie de la clinique de Genolier du 1<sup>er</sup> mai 1995 au 30 avril 2008. Il s'occupera du nouveau centre de radio-oncologie de la clinique des Grangettes dès 2009.

Dr Andreas Carl SCHROFT  
Boulevard des Tranchées 44  
1206 Genève (dès 01.07.2008)  
Né en 1971, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 1999  
FMH en médecine interne et cardiologie

Après avoir suivi ses études et obtenu son diplôme de médecin à l'Université de Genève en 1999, le Dr Schroft a effectué une formation complète de médecine interne aux hôpitaux de Delémont, Vevey, puis à la clinique de médecine interne I aux HUG. Il a ensuite effectué un curriculum complet de cardiologie, dont une formation approfondie en échocardiographie. Il est actuellement chef de clinique dans le service de cardiologie des HUG, responsable de l'unité d'investigation. Il s'installera en cabinet privé le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Dr Lisette STUCKI  
Route de Saint-Julien 176  
1228 Plan-les-Ouates  
Née en 1957, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 1992  
FMH en dermatologie et vénéréologie

Après avoir effectué ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1992, elle suit une formation postgraduée aux HUG (médecine interne et générale). En octobre 2001, elle débute sa spécialisation en dermatologie chez le professeur J-H. Saurat. Elle est nommée chef de clinique en 2003, puis s'installe en octobre 2006 dans le canton de Genève, à Plan-les-Ouates, en tant que spécialiste FMH de dermatologie et vénéréologie.

Dr Valeria TROILLET  
CDRC / Clos de la Fonderie 1  
1227 Carouge  
Née en 1969, nationalité argentine  
Diplôme de médecin en 1994  
FMH en radiologie

Après ses études et son diplôme de médecin en Argentine, elle a débuté sa formation de radiologie à Buenos Aires pendant 3 ans. Dès 2000, elle a poursuivi sa formation en radiologie à l'hôpital cantonal de Fribourg durant 1 an et demi. Par la suite, elle a travaillé comme chef de clinique au CHUV pendant 4 ans. En 2006, un remplacement de 6 mois à l'hôpital de Nyon comme chef du service de radiologie, et ensuite 2 mois à l'hôpital de la Tour à Meyrin. Depuis 2007, elle a intégré l'équipe de radiologues du Centre de diagnostic radiologique de Carouge.

## Mutations

**Nouveaux membres** (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art 19, al. 6):

Barbara SPAHN dès le 15 mai 2008

Alejandra SEITE dès le 15 mai 2008

Ochine KARAPETIAN dès le 15 mai 2008

Andrea FERRETTI dès le 15 mai 2008

Emmanuel RAAD dès le 15 mai 2008

Vincent BAERISWYL dès le 15 mai 2008

**Membres passifs** (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, plus de cotisation, voix consultative à l'assemblée générale, art. 19, al. 9):

Dr Antoine BLOCH dès le 1<sup>er</sup> octobre 2008

Dr Sabri MOUSTAFOV ALPMAN dès le 1<sup>er</sup> juin 2008

Dr Van-Phac DAO dès le 1<sup>er</sup> juin 2008

**Membres honoraires** (65 ans et plus de 30 ans d'affiliation, le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite, mêmes droits que les membres actifs jusqu'à cessation de leur activité professionnelle, art. 19, al. 10):

Dr Jacques COMPERE dès le 28 avril 2008

Dr Albert FRANCESCHETTI dès le 16 mai 2008

**Contrats de médecin-conseil** (art. 8, al. 5, tiret 10):

Cité Universitaire de Genève (CUG) : Dr Christophe Andrey

**VOTRE FLEURISTE** est sur

[www.dites-le-avec-des-fleurs.ch](http://www.dites-le-avec-des-fleurs.ch)  
[www.bouquets-fleurs.ch](http://www.bouquets-fleurs.ch)

**COMMANDES TÉLÉPHONIQUES**  
7 jours sur 7 au 079 766 06 49



Association  
des  
Médecins  
de Genève

**MEDICINS  
URGENCES**  
à domicile  
7 jours sur 7  
7h - 23h  
**022 322 20 20**

**GFP**

GFP Médiconsul Romandie S.à.r.l.

Votre conseiller en assurances  
indépendant depuis plus de 20 ans

Une philosophie basée sur le conseil aux professions médicales :

- Analyse et gestion de portefeuille d'assurances
- Ouverture d'un cabinet médical
- Remise et reprise d'un cabinet médical
- Planification financière
- Organisation de séminaire

**Siège principal :**

21, ch. des Aubépines – CP 563 – CH-2520 La Neuveville  
Tél. 032 751 51 22 – Fax 032 751 52 88

**Représentation :**

4, rue Pedro-Meylan – CP 339 – CH-1208 Genève  
Tél. 022 786 68 51 – Fax 022 751 66 59

[www.gfpmediconsul.ch](http://www.gfpmediconsul.ch) – E-mail : [info@gfpmediconsul.ch](mailto:info@gfpmediconsul.ch)

## Petites annonces

### Cherche assistante médicale 100% pour remplacement

Cabinet médical au Grand-Saconnex cherche assistante médicale diplômée à plein temps (à discuter) pour remplacement du 1<sup>er</sup> septembre 2008 au 31 janvier 2009.

Contact: par e-mail [carantec2@bluewin.ch](mailto:carantec2@bluewin.ch)

### A remettre

Arcade (2 locaux) 63 m<sup>2</sup> dans le quartier de la Terrassière. Très calme avec verdure. Loyer 1836.00 charges comprises

Contact: par téléphone au 022 312 03 55 ou 079 651 37 93

### Occasion unique: cabinet à remettre

A Carouge, un tiers des locaux (338 m<sup>2</sup>) occupés par 3 médecins indépendants, secrétariats séparés, salle d'opération agréée, radiologie digitale, service de soins à disposition. Frais communs (loyer, entretien) modérés. Convierait pour dermatologue, gynécologue, chirurgien, orthopédiste.

Contact: par téléphone au 022 343 66 76.

### Cherche assistante médicale à temps partiel

Cherchons assistante médicale à temps partiel (à discuter) à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2008

Contact: par téléphone au 022 704 32 22

par e-mail [cabinet.burgan@bluewin.ch](mailto:cabinet.burgan@bluewin.ch)

### Cabinet médical à remettre

Cabinet de médecine générale à remettre à Genève, pour automne 2008; activité au sein d'un cabinet de groupe, situé rive gauche; radiologie, laboratoire à disposition.

Contact: par téléphone au 079 385 96 30

### Salles de soins à sous-louer

En plein centre ville, dans le quartier des Grottes, 2 salles de soins de 22 m<sup>2</sup> environ, dans cabinet de 100 m<sup>2</sup> au total. Possibilité de mettre une secrétaire à l'accueil. Ouvert à toutes professions, excepté dermatologie, pédiatrie, interniste et généraliste.

Info sur [www.geneve-osteopathe.ch/Location.html](http://www.geneve-osteopathe.ch/Location.html)

Contact: par téléphone au 022 566 77 17

### A vendre

Equipement de cabinet médical (bureaux, bibliothèques, lits d'examen, matériel de laboratoire, etc.) pour fin 2008.

Contact: par téléphone au 022 703 53 70/72

**Votre spécialiste pour tous les tests rapides**



**SHA : 4,57 CHF**



**Hemotest (sang fécal)  
3,10 CHF**



**HIV :  
4,80 CHF**



**HCG urinaire :  
2,45 CHF**

**et bien plus sur  
[www.cadumed.ch](http://www.cadumed.ch)**



**CaduMed**

57, av. Wendt  
1203 Genève

Tél.: 022 949 1330  
Fax: 022 340 3651  
[info@cadumed.ch](mailto:info@cadumed.ch)

## A vos agendas!

### FORMATION CONTINUE destinée à l'ensemble des membres de l'AMG

le vendredi 5 septembre de 17h00 à 19h00  
à la salle communale de Chêne-Bougeries

«L'adolescence en souffrance»

**Orateurs: Dr François Ladame et Claus Pawlak**

Cette formation – deux unités reconnues – sera suivie d'un buffet dîatoire à 19h00, puis dès 20h00 nous vous invitons à assister à la représentation de la pièce de THEATROCHAMP «Ma Double Vie».

Les familles et enfants dès 8 ans des participants sont gracieusement invités à participer au buffet et à la représentation.

Inscriptions auprès du secrétariat AMG, rue Micheli-du-Crest 12, 1205 Genève. Fax : 022 781 35 71



### 24<sup>e</sup> RENCONTRE CARDIOLOGIQUE FRANCO-SUISSE DE LA TOUR

Jeudi 18 septembre 2008 au Ramada Park Hotel à Cointrin

Cette réunion scientifique est destinée aux cardiologues, internistes et généralistes de Suisse romande et de France voisine et est créditée de 6 unités de formation continue en médecine interne et en médecine générale ainsi qu'une validation par la Société suisse de cardiologie (6.5 heures, catégorie 1A).

Renseignements: Dr Marc ZIMMERMANN  
e-mail: zimmermann.family@bluewin.ch



### «PRÉMATURITE ET PARENTALITÉ»: 10 ANS DE RÉFLEXION LAUSANNOISE

Jeudi 6 novembre 2008 de 12h15 à 14h30

Conférence de Mme Ayala Borghini, psychologue associée, SUPEA  
Unité de recherche, PhD

Lieu: Nouvel auditoire  
Hôpital des Enfants – Rue Willy-Donzé 6, 1205 Genève

Renseignement: E-mail: claudine.kleyn@hcuge.ch

### La lettre de l'AMG

Journal d'information de  
l'Association des Médecins  
du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

#### Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

#### Contact pour publication

Roger Steiger  
Tél. 022 708 00 22  
roger.steiger@amge.ch

#### Conception-réalisation

Christine Faucogney

#### Publicité

Médecine & Hygiène  
Tél. 022 702 93 41  
pub@medhyg.ch

#### Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2000 exemplaires

### AMG

12, rue Micheli-du-Crest  
1205 Genève  
Tél. : 022 320 84 20  
Fax : 022 781 35 71  
www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :  
28 juillet 2008**

**Délai rédactionnel :  
7 juillet 2008**